

### Charte de lutte contre les discriminations et le harcèlement à l'université

Les étudiant.e.s élu.e.s et les référent.e.s égalité de l'UPEM proposent une charte de lutte contre les discriminations et le harcèlement à l'université.

Cette charte a pour but de lutter contre toute forme de discrimination et de harcèlement au sein de l'UPEM. Elle s'adresse à tous les membres du personnel et aux étudiant.e.s.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, réunie le 03 mai 2018 :

- **APPROUVE, à l'unanimité (22 voix pour), le principe de mise en œuvre d'une charte de lutte contre les discriminations et le harcèlement à l'université. Il reste à affiner quelques formulations et la charte graphique, avant de pouvoir diffuser le document et ajouter des informations complémentaires sur le site institutionnel de l'UPEM.**

Le Président  
Gilles ROUSSEL

